



CONTRE le terrorisme et POUR la démocratie

Après le drame et l'horreur des massacres du 13 novembre dernier, le SNUCLIAS-FSU tient à assurer les familles, leurs proches et amis des victimes des attentats de Paris et Saint Denis, de sa totale solidarité, tout en réaffirmant sa détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

C'est pour cela qu'il s'interroge sur la validité des mesures proposées par le Président de la République : prolongation de l'état d'urgence et modifications constitutionnelles.

L'horreur que nous inspirent ces actions meurtrières ne justifie pas que des décisions aussi graves soient prises dans la précipitation en usant de l'émotion provoquée par ces attentats ignobles.

Ces mesures, loin d'être limitées dans le temps, risquent de s'inscrire dans la durée comme l'actuel état d'urgence (prorogation de trois mois) sans que l'on en comprenne les raisons au regard des dispositions légales déjà en vigueur.

Or, le président de la République n'a présenté qu'une seule alternative : le renforcement des moyens de sécurité sans préoccupation de mieux assurer le respect des droits de chacun, alors même que la législation et la réglementation actuelles le permettent.

Nous demandons que les pouvoirs publics ne se contentent pas de faire référence au respect de l'Etat de droit mais qu'ils en respectent l'esprit. Or, le droit de manifestation et en conséquence le droit de grève déjà largement encadrés ne peuvent être respectés dans le cadre réglementaire de l'état d'urgence.

Notre syndicat rappelle, à cette occasion, que les services publics, par l'implication et le sens du bien public défendu par ses agents, ont largement prouvé leur efficacité et leur dévouement dans cette situation de crise. Il réaffirme son opposition à l'armement des polices municipales et de certains fonctionnaires territoriaux qui pourrait générer de graves dérives. Il demande l'autorisation des manifestations prévues à l'occasion de la COP 21 auxquelles le mouvement syndical entend participer. Il appelle à la plus grande vigilance contre tous les actes racistes, contre toutes les tentatives de dresser une partie de la population contre une autre, rappelle son attachement à l'accès et à l'égalité des droits sans distinction d'origine, de croyance ou de genre.

La détermination des citoyens mobilisés et leurs initiatives, la cohésion sociale garantie entre autres par les services publics, le débat démocratique, la lutte contre les inégalités sociales, la défense de l'intérêt général, la solidarité internationale avec toutes les victimes de politiques de terreur, sont des éléments indispensables pour combattre les actions terroristes et garantir que le rôle protecteur de l'Etat, doté des moyens nécessaires, s'exerce dans le cadre de la démocratie et de l'Etat de droit, au service de toutes et tous.

Paris le 19 novembre 2015